

# Les élèves à besoins éducatifs particuliers



N°1

## Définition internationale de EBEP (OCDE-1996)

Ce sont des personnes ayant :

- des besoins résultant d'une déficience
- des besoins dus à une difficulté d'apprentissage
- des besoins dus à des difficultés socio-économiques ou culturelles

“Les élèves à besoins éducatifs spécifiques ou à besoins éducatifs particuliers regroupent une grande variété d'élèves qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des enfants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.”

## Un peu d'histoire

- Dans les années 80 : enfants avec un Trouble Spécifique des Apprentissages (TSA) avec un fonctionnement inhabituel
- 1994 : droit à la scolarisation de TOUS les enfants (UNESCO)
- 2000 (OCDE) : notion étendue à tout public de jeunes en situation de handicap (catégorisés A, B, C)
- 2003 : la notion est actée dans le système éducatif français et elle est étendue aux jeunes “nouveaux arrivants”, intellectuellement précoces, en situation d'illettrisme, “dys”, élèves en difficultés scolaires graves et durables
- 2007 : mise en avant de la nécessité de prendre en compte les particularités pour adapter sa pédagogie

## Aujourd'hui, de qui parle-t-on ?

- Enfants handicapés (physiques, sensoriels, mentaux)
- Enfants avec des troubles des apprentissages
- Enfants en situation familiale ou sociale difficile
- Enfants intellectuellement précoces (EIP), Haut potentiel intellectuel (HPI)
- Enfants nouvellement arrivés en France (ENAF), Enfants allophones nouvellement arrivés (EANA)
- Enfants malades
- Enfants du voyage.
- Enfants mineurs en milieu carcéral



## Source

- <http://www.oecd.org/fr/education/scolaire/41058722.pdf>